

TÉLEX

POSTE ♦ Justice

Les ménages romands recevront aussi *Acusa-News*

Après avoir dans un premier temps refusé de le faire, La Poste distribuera *ACUSA-News*, le journal de l'Association contre les usines d'animaux (ACUSA), en Suisse romande. Quelque 500 000 exemplaires étaient bloqués à Lausanne.

Le porte-parole de La Poste Hubert Staffelbach a confirmé jeudi cette information de l'ACUSA. Lundi, La Poste avait perdu une première bataille judiciaire dans son refus de distribuer *ACUSA-News* à Saint-Gall. Le Tribunal de district de Frauenfeld a estimé que la position du géant jaune était contraire au droit.

Pour le tribunal thurgovien, le périodique de l'ACUSA est un

véritable journal. La Poste est par conséquent obligée de le distribuer. Ce rôle tombe directement dans sa mission de service public. La Poste estimait que cette publication contenait trop d'attaques personnelles contre les propriétaires d'animaux. Elle ne voulait pas contribuer à propager de telles informations. Selon M. Staffelbach, il n'y a pas de lien direct entre le jugement thurgovien et les discussions qui ont débouché sur la décision lausannoise. Le périodique sera donc distribué dans les cantons de Vaud, Genève et Fribourg francophone. La Poste n'a pas encore décidé si elle allait faire recours contre le jugement de Frauenfeld, a précisé Hubert Staffelbach. **ats**

Lieferschein Nr. : 955997; Medien Nr. : 1480; Medienausgabe Nr. : 463221; Objekt Nr. : 4602613; Subobjekt Nr. : 1; Lektoren Nr. : 16; Abo Nr. : 1010923; Treffer Nr. : 7349236

